Image not found or type unknown

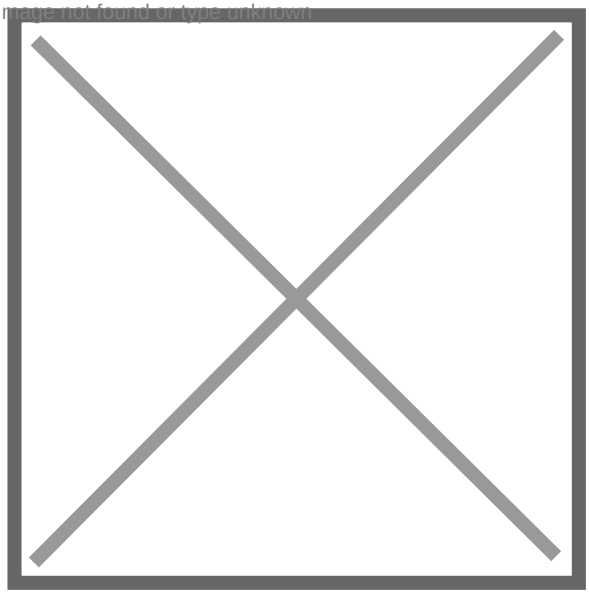

Stationnement dans une ruelle étroite vs sortie de véhicules

Par **popol57**, le **15/07/2018** à **10:47**

Bonjour,

Dans ma cité, au milieu des bois les ruelles sont étroites (3,50 m) sans trottoir, les voitures s'y croisent de justesse, les maisons avec jardin sont situées au milieu du terrain entre 2 ruelles parallèles, une entrée jardin d'un côté et de l'autre côté un cabanon se trouvant au bord de la ruelle supérieure.

Ma sortie de véhicules donne sur l'entrée jardin du voisin en face. Celui-ci a sa sortie véhicules (et son cabanon) sur la ruelle supérieure.

Dans notre cité tout le monde a donc son cabanon avec la cour et sa sortie véhicules donnant sur une ruelle, et l'entrée jardin donnant sur l'autre ruelle parallèle. Certains ont construit un garage à côté de leur cabanon
Or ce voisin d'en face stationne et fait stationner ceux qui viennent chez lui, juste en face de ma sortie véhicules, ce qui me bloque moi pour sortir et entrer (pas moyen de manoeuvrer sur 3,50 m) et ceux qui viennent chez moi (infirmiers, toubib, amis, etc...) ne peuvent même pas stationner à l'extérieur de ma cour au risque de bloquer toute la ruelle (2 voitures côte à côte) ce voisin prétextant que cette place est à lui, tout comme celle qui longe son cabanon et cour donnant sur la ruelle supérieure, bref tout est à lui.
La police ne se déplace pas, que faire ?

Merci.

Cordialement.

Par **amajuris**, le **15/07/2018** à **11:10**

bonjour,
demandez lui de vous prouver ce qu'il affirme, en vous présentant un document prouvant que c'est cette partie de terrain lui appartient.
je suppose que tous les maisons et leurs terrains sont aménagés de la même manière.
si c'est une voie ouverte à la circulation publique, le code de la rue est applicable et la police a le pouvoir d'y faire respecter le code de la route.
salutations

Par **kataga**, le **16/07/2018** à **14:05**

Bonjour,

[citation]
La police ne se déplace pas, que faire ?
[/citation]

Préparez un dossier avec des photos précises, des plans détaillés, etc ...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés